

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

#### CELLCOM

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana

La société CELLCOM publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

:INDICATEURS (en MTND)	DU 01/01/2015 AU 31/03/2015	DU 01/01/2014 AU 31/03/2014	DU 01/01/2015 AU 31/03/2015	DU 01/01/2014 AU 31/03/2014	DU 01/01/2014 AU 31/12/2014*
Total des revenus (hors taxes)	9,1	5,3	9,1	5,3	41,9
Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes)	6,8	3,4	6,8	3,4	32,0
Charges financières	0,28	0,06	0,28	0,06	0,9
Produits financiers	0,00	0,09	0,00	0,09	0,2
Trésorerie nette	0,5	1,0	0,5	1,0	1,0
Délai moyen de règlement des fournisseurs (en jours)	89	93	89	93	80
Nombre de points de vente	6	6	6	6	6
Surface totale des points de vente (compte non tenu des dépôts de stocks)	1 344 m <sup>2</sup>	1 344 m <sup>2</sup>	1 344 m <sup>2</sup>	1 344 m <sup>2</sup>	1 344 m <sup>2</sup>
Masse salariale	0,5	0,4	0,5	0,4	2,3
Effectif moyen	139	101	139	101	120

*\*Les chiffres au 31/12/2014 ne sont audités.*

► Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2015 a progressé de **71,7%** par rapport à la même période en 2014 pour s'établir à 9,1 MTND. Cette nette progression s'explique par deux principaux facteurs :

1/ La croissance satisfaisante des ventes qui ont dépassé les estimations présentées dans le business plan de l'introduction en Bourse. Au cours du T1 2015, **CELLCOM** est parvenue à vendre 52 679 GSM classiques et 35 798 Smartphones. Le chiffre d'affaires provenant de la vente des téléphones mobiles et accessoires a atteint 8,4 MTND (92,3% des revenus du T1 2015) contre 5,2 MTND durant la même période en 2014.

2/ L'application des règles relatives à la nouvelle législation en matière de la facturation des commissions de vente des cartes de recharge de Tunisie Télécom. En fait, le chiffre d'affaires T1 2015 intègre la commission de l'ensemble des intervenants dans le circuit de vente des cartes de recharges téléphoniques, alors que seule la commission propre à **CELLCOM** était prise en compte auparavant. Les revenus additionnels dus à cette nouvelle loi sont de l'ordre de 0.5 MTND. Ainsi, le chiffre d'affaires global corrigé est de 8,6 MTND.

► Le coût d'achat des marchandises vendues s'est établi à 6,8 MTND fin mars 2015. Ce montant tient également compte des charges supplémentaires relatives à l'activité de vente de cartes de recharge de Tunisie Télécom qui se montent à 0.5 MTND. Ainsi le coût d'achat corrigé des marchandises vendues est de 6,3 MTND.

► Le taux de la marge brute est passé de 37,7% fin mars 2014 à 21,9% fin mars 2015. Néanmoins et en tenant compte des chiffres corrigés de l'impact de la nouvelle législation, le taux de marge brute du T1 2015 s'élève à 26,7%. Cette tendance baissière des marges était attendue et intégrée dans le business plan présenté lors de l'introduction de la société en Bourse. Ce manque à gagner est compensé par une hausse plus importante du chiffre d'affaires et par une maîtrise des charges d'exploitation permettant à **CELLCOM** de réaliser les objectifs sur lesquelles elle s'est engagée.

► Au cours du T1 2015, les charges financières de **CELLCOM** se sont établies à 0,280 MTND contre 0,060 MTND au T1 2014, impactées par la dépréciation du Dinars Tunisien face au Dollar Américain. Toutefois ces fluctuations du taux de change sont neutralisées par la politique de couverture mise en place par la société.

► La masse salariale de **CELLCOM** a augmenté de 25% durant le T1 2015 à 0,5 MTND. Cela s'explique par la hausse significative de l'effectif de la société qui s'élève à 139 collaborateurs fin mars 2015 contre 101 fin mars 2014. **CELLCOM** a procédé au renforcement de son équipe par des promotrices permettant une meilleure couverture du territoire national tout en réduisant le coût du marketing sur l'ensemble de l'année.